

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Protection sociale : accélérer le processus des réformes

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Guy-Patrick Obiang Ndong, et sa collègue du Budget et des Comptes publics, Édith Ekiri Mounombi-Oyouomi, ont présidé, mardi, la première réunion du comité de surveillance et de contrôle des organismes de protection sociale que sont la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). L'objectif de cette rencontre, établir le diagnostic transverse des enjeux communs aux institutions de protection sociale, étudier les points d'attentions spécifiques et la synthèse des besoins liés aux travaux des comités de réforme. Face aux difficultés observées dans le fonctionnement des organismes de protection sociale, ce comité de contrôle s'est réuni dans le but de s'assurer de la bonne exécution de la mission de service public confiée à ces organismes, de s'assurer du respect des ratios

prudentiels de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CI-PRES) en vigueur et de valider le plan de trésorerie à échéance mensuelle. "Il est important pour les différentes caisses de travailler ensemble pour l'harmonisation des fichiers. Au-delà de l'interconnexion des caisses, il faut également regarder les fichiers de la solde pour identifier clairement les agents", a précisé le ministre en charge des Affaires sociales.

Avant d'ajouter au sujet de la CNSS que "le directeur nous a présenté toutes les actions qu'il mène pour la lutte contre la fraude, pour l'amélioration du recouvrement, pour l'amélioration du système informatique qui, aujourd'hui, constitue une faiblesse au niveau de la CNSS, parce qu'on a du mal à gérer les doublons. Il a également mis en exergue un certain nombre de dysfonctionnements qui existent au sein de cette structure. Nous lui avons demandé d'accélérer le processus des réformes", a indiqué le membre du gouvernement.



Photo: H.N.M

Le comité de contrôle a invité les différentes caisses (Cnamgs et CNSS) à travailler de concert pour plus d'efficacité.

Programme des obsèques de MADAME ASSOMO HENRIETTE VEUVE DAVID ESSANGABELA ALEBELA " TSOMBE ".

Les clans : okoba, odjala, longa, ndziman, ayo'o, abeli, akèlò, lewouo portent à la connaissance des parents, amis et alliés que le programme des obsèques de leur fille, nièce, mère, soeur, grand-mère et belle-fille Madame Assomo Henriette veuve ESSANGABELA Alebela David Tsombe décédée à Libreville le 1er septembre 2022 est établi ainsi qu'il suit:

JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

- 13h00: sortie de la dépouille mortelle de CASEPCA
- 13h30: messe en l'église Saint Christophe d'Okola
- 15 h00: exposition du corps au domicile de Monsieur Toungui Paul sis à la Sablière
- 15h30-19h00: hommages
- 19h00-6h00: veillée

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022

- 6h00: levée de la dépouille mortelle et départ par voie aérienne sur Mvengue
- 10h00: Arrivée à Mvengue et transfert sur Okondja
- 13h00: arrivée à okondja
- 13h15: messe en l'église Christ Roi d'Okondja
- 14h 30: exposition au domicile familial sis au quartier Sebe
- 15 h00-19h00:hommages
- 19h00-6h00: veillée

SAMEDI 24:

- 7h00-9h00: échanges traditionnels
- 9h30: 11h00: messe suivie de l'inhumation au cimetière familial

DIMANCHE 25 ET LUNDI 26 :

- retour des délégations

NB: SEULES LES FLEURS NATURELLES DEVRONT ETRE DÉPOSÉES LORS DES HOMMAGES